

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2017****Point 4.1.5 de l'ordre du jour****Aménagement des jardins et des patios de l'Institut Sainte-Croix****1. Préambule**

En date du 16 mars 2015, le Conseil général votait l'octroi d'un crédit d'investissement pour la transformation et la rénovation du bâtiment de l'Institut Sainte-Croix ainsi que pour la réalisation d'un processus de mandat d'étude parallèle (MEP) pour l'étude des parcs et jardins de la cité. Pour rappel, les enjeux de la transformation du bâtiment et de l'aménagement des jardins de Sainte-Croix ont été au centre des discussions du groupe de travail qui s'est attaché, d'une part, à promouvoir une valorisation urbanistique durable d'un site bâti historique de Bulle et, d'autre part, à bénéficier de l'immense potentiel de revitalisation du lieu par la réalisation d'un projet contemporain et viable financièrement. Le bâtiment a été mis en service en février 2017. Il reste à aménager les jardins et les patios sur la base du résultat du processus de MEP.

**2. Etude de l'aménagement des jardins**

Le processus de MEP réunissant cinq mandataires spécialistes de l'aménagement et du paysage s'est déroulé durant l'hiver 2015-2016. L'objectif était de définir l'aménagement des jardins de Sainte-Croix, en englobant le jardin des Capucins (Notre-Dame de Compassion), le parc du Cabalet et les douves du château, ceci afin de permettre une coordination de la planification des espaces verts sur un périmètre de réflexion plus large. Le processus de MEP s'est déroulé en deux ateliers successifs, ateliers qui ont permis d'arriver à un résultat de grande qualité. Le rapport final a été rédigé en date du 11 mars 2016 et a été présenté le 12 avril 2016 au Conseil communal.

Le projet lauréat, élaboré par le bureau ASP Landschaftsarchitekten AG de Zurich, « *est en adéquation avec le site et génère des ambiances appropriées* » (extrait du rapport du collègue/11.03.2016).

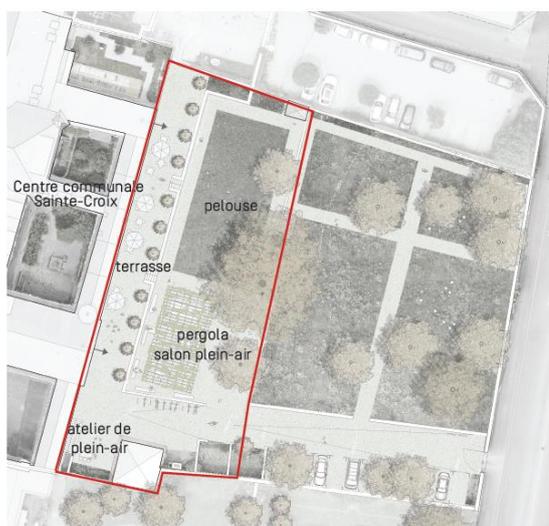
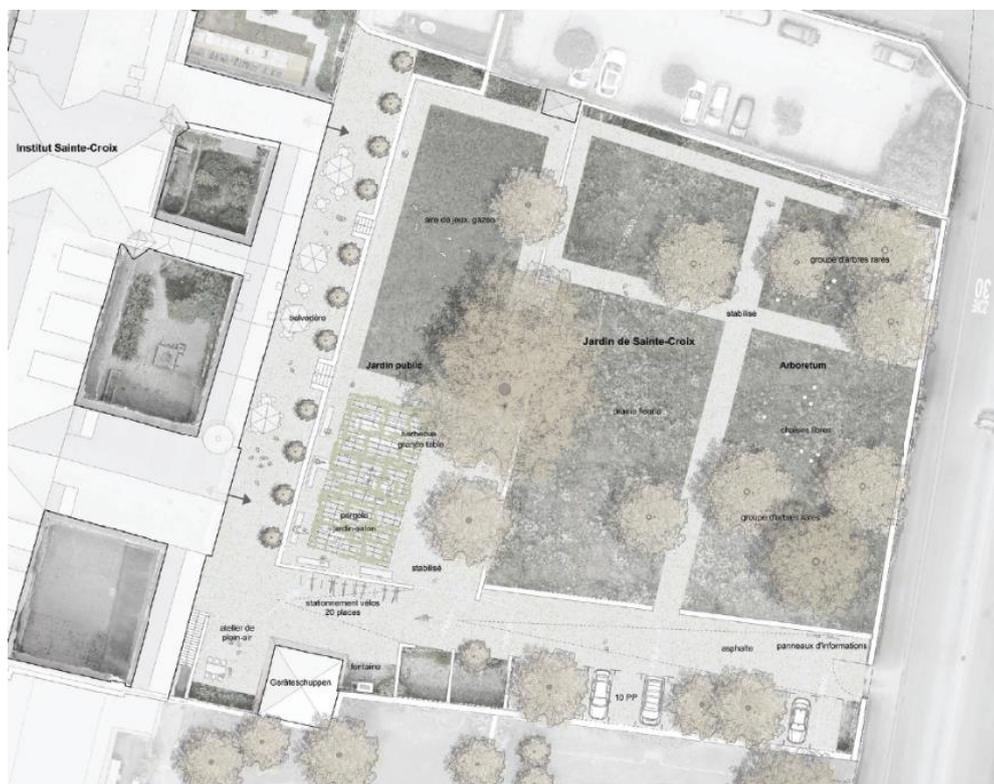
**3. Projet des jardins**

La structure des jardins de Sainte-Croix et des Capucins est similaire à ce qui existe actuellement, mais de nouvelles thématiques d'usages sont développées. Les plantages du jardin de Sainte-Croix laissent place à un arboretum et à des aires de pelouse destinées à l'accueil d'événements variés. Ainsi, les jardins sont intéressants pour les libertés d'usages qu'ils permettent et leur adaptabilité (les surfaces de pelouse pouvant aisément être minéralisées selon les besoins futurs). Les terrasses sont généreuses et offrent une flexibilité appréciée pour les événements. La bonne échelle des espaces, leur équilibre et la cohérence naturelle qui en découle est à relever. Les proportions harmonieuses ainsi que les lignes épurées du projet facilitent la lecture des lieux et participent à

la valorisation des éléments historiques (parcellaire, mur de pierres, etc.). L'intérêt de ce projet remarquable est la flexibilité de son programme d'usages et son potentiel de réalisation par étapes, tout en respectant le caractère identitaire du lieu.

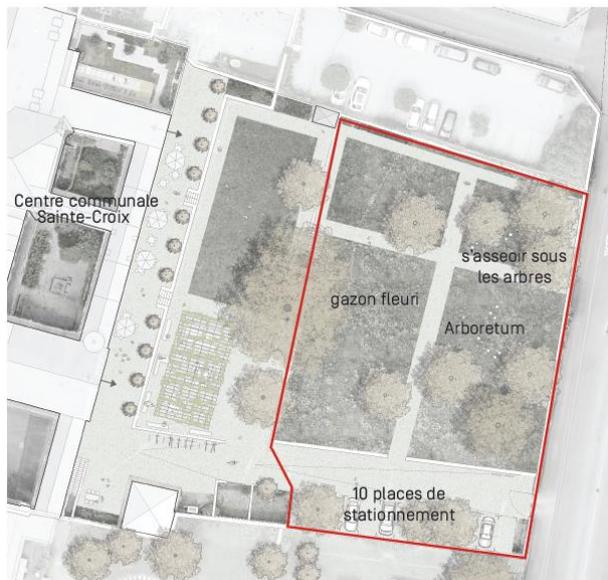
Les travaux prévus consistent à démonter les éléments existants, mettre en forme le terrain et créer de nouveaux cheminements et de nouvelles places. Une pergola sera installée dans la partie supérieure des jardins.

Plan extrait du rapport du jury



Partie supérieure : caractères associatif, ludique, éducatif

Images d'ambiance



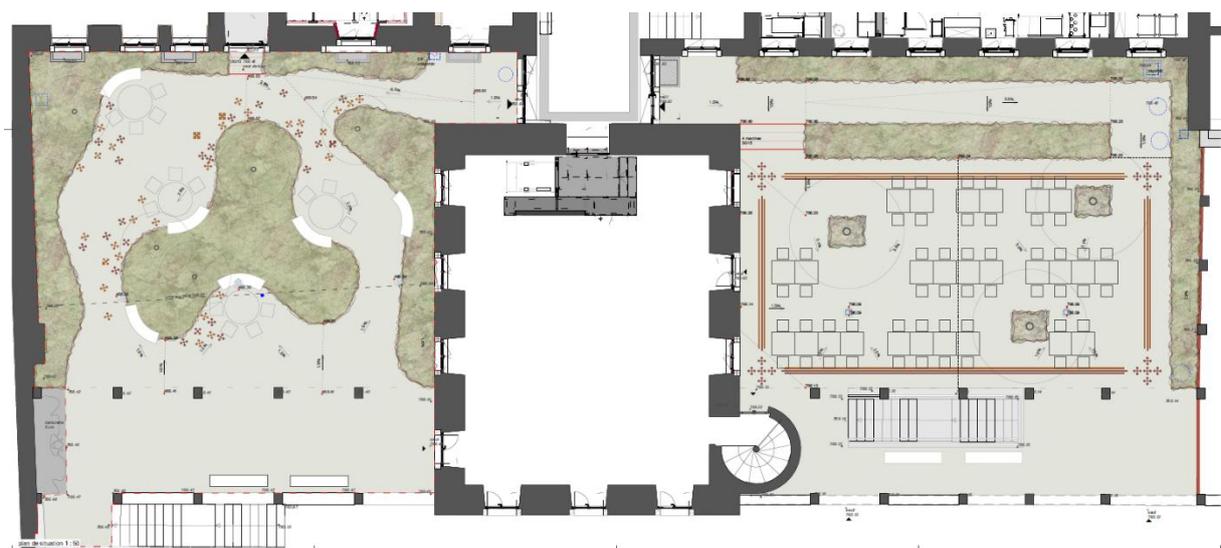
Partie inférieure : caractères contemplatif, de détente



Images d'ambiance

#### 4. Projet des patios

Les travaux prévus consistent au démontage de l'ensemble des surfaces existantes, à l'enlèvement des petits arbustes et plantations ainsi qu'au démontage des socles de fondations du mobilier afin d'obtenir une surface brute et propre. Deux terrasses distinctes sont projetées : au sud, une terrasse de détente à disposition des résidents de la Résidence du Marché et du personnel de la ludothèque ; au nord, une terrasse pour le restaurant, ouverte au public et aux résidents. Une nouvelle couche de terre végétale avec de nouvelles plantations sera mise en place. Le revêtement des jardins sera exécuté en gravier stabilisé, en écho au projet des jardins. Un mobilier urbain mobile, pratique et confortable sera installé afin de garantir un maximum de flexibilité d'usage.



## 5. Aspect financier

Un montant de Fr. 44'000.00 pour la rénovation des terrasses est inclus dans le crédit de rénovation du bâtiment et doit être déduit de l'estimation des coûts ci-dessous.

<b>Jardins</b>			
Mise en forme terrain, démolitions	Fr.	89 000.00	
Constructions	Fr.	100 000.00	
Jardins, clôture et équipements	Fr.	323 000.00	
Aménagements places	Fr.	271 000.00	
Honoraires	Fr.	241 500.00	
Divers et imprévus	Fr.	81 100.00	
TVA	Fr.	88 400.00	
<b>Total net TTC pour les jardins</b>	<b>Fr.</b>	<b>1 194 000.00</b>	
<b>Patios</b>			
Mise en forme terrain, démolitions	Fr.	10 000.00	
Jardins et équipements	Fr.	59 000.00	
Aménagements places	Fr.	25 000.00	
Divers, imprévus et honoraires	Fr.	44 889.00	
TVA	Fr.	11 111.00	
<b>Total net TTC pour les patios</b>	<b>Fr.</b>	<b>150 000.00</b>	
<b>Total général</b>	<b>Fr.</b>	<b>1 344 000.00</b>	
Déduction montant inclus dans le coût du bâtiment	Fr.	./.	44 000.00
<b>Total crédit demandé</b>	<b>Fr.</b>	<b>1 300 000.00</b>	

En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de réalisation de Fr. 1'300'000.-- pour l'aménagement des jardins et des patios du bâtiment de l'Institut Ste-Croix.

**Financement** : par emprunt de Fr. 1 300 000.00 auprès d'un établissement financier

**Amortissement** : 4 % par année, dès 2020

**Intérêts** : 1.5 % par année

### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic  
Jacques Morand

Le Secrétaire général  
Jean-Marc Morand